

# APPLICATION A DES INTRANTS SPECIFIQUES

- Des déchets médicaux issus de structures hospitalières, et des activités de soins à risques infectieux dits « de proximité »
- Des déchets produits dans le cadre de l'exploitation d'installations de production ou de recherche dans le secteur nucléaire. La majeure partie de ces matières organiques contaminées sont les tissus provenant des habits de travail, les chiffons de nettoyage, les gants de protection en caoutchouc, etc.,

Des aménagements spécifiques concernent essentiellement les abords de l'installation, des filtres spécifiques, les contenants des intrants.

Le procédé présente de nombreux avantages pour ces secteurs d'activité :

- Une unité procédé avec une faible empreinte foncière (40 m<sup>2</sup>) : elle peut être posée sur une voirie lourde par exemple. Son empreinte visuelle est faible (hauteur < 5 m)
- L'unité procédé se connecte à des utilités existantes pour minimiser les coûts
- L'installation est mobile : elle s'installe et se démonte en moins d'une semaine.

- La conception de l'unité procédé (double enveloppe, vide) répond à des exigences de barrières de confinement.
- Principe de l'économie circulaire : valoriser in-situ
- Diminution de l'empreinte carbone et du risque : pas de transport vers d'autres sites extérieurs avec les risques inhérents à ce type de transport

